Ecole St Julien

INFORMATIONS RENTREE 2023/2024

Chers parents,

Afin de préparer la rentrée dans de bonnes conditions, nous vous remercions de prendre connaissance des informations dont vous aurez besoin au mois de septembre.

I- INFORMATIONS DIVERSES

Dates importantes :

- **Vendredi 17 novembre** : Portes Ouvertes
- **Samedi 29 juin** : Fête de l'école

Absence sur le temps scolaire : rendez-vous médicaux ponctuels et prises en charge régulières :

Le nombre de rendez-vous médicaux pris sur le temps scolaire a considérablement augmenté cette année, entraînant des départs et arrivées au cours de la journée. Cela pose la question de la responsabilité en cas d'accident survenu lors de ces quelques heures d'absence.

Aussi, à partir de la rentrée, si des rendez-vous médicaux (dentiste, ophtalmologiste, spécialiste, etc.) sont pris sur le temps scolaire, nous vous demandons de signaler l'absence de votre enfant pour la demi-journée concernée. Si le rendez-vous a lieu le matin, votre enfant pourra revenir à l'école à 11 h 35 pour la cantine ou à 13 h 30. Si le rendez-vous a lieu l'après-midi, votre enfant quittera l'école à 11 h 35 ou à 13 h 20 au retour de la cantine.

Pour les prises en charge régulières sur le temps scolaire (suivi en orthophonie, psychomotricité), nous vous demandons de bien vouloir compléter et rendre à l'enseignante de votre enfant le document « Autorisation de sortie régulière sur le temps scolaire », communiqué avec ce courrier. Le départ et l'arrivée de l'enfant se feront comme habituellement.

II- LA RENTREE

Elle est fixée pour les élèves au **lundi 4 septembre à 8 h 10** et pour toute la journée.

Tous les élèves et leurs parents seront accueillis dans la cour des maternelles ; les élèves de Maternelle (PS, MS, GS) de Stéphanie COGOLI seront accueillis dans leur classe **à partir de 8 h 45**.

Une collation sera offerte par l'APEL (café, jus de fruits, brioches…) afin de se retrouver pour un moment convivial.

Le calendrier des vacances scolaires vous a été remis avec le dossier d'inscription de votre enfant. Il n'y a pas de modification cette année. L'école terminera le vendredi 5 juillet après la classe.

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les dates des congés, conformément à la demande qui nous a été adressée conjointement par le préfet et l'inspecteur d'académie.

II- EQUIPE PEDAGOGIQUE ET REPARTITION DES CLASSES

CLASSES MATERNELLES	
PS-MS-GS	**Stéphanie COGOLI et Sophie LEFEVRE (les jeudis)/** ASEM : **Mélanie VENET et Marjorie VUILLERMOZ**
CLASSES ELEMENTAIRES	
CP-CE1	**Nathalie BOUCHE**
CP-CE1	**Marion LAVERSENNE** à 75 % et **Sophie LEFEVRE (les mardis)**.
CE2-CM1	**Claire Morillon**
CM1-CM2	**Brigitte DESCOTES-LEUWERS**

➔ **Mme Nathalie BISSARDON**, enseignante spécialisée sera présente dans l'établissement les lundis.

➔ **Mme Amel IMANSOUREN,** AESH, accompagne les élèves à besoins particuliers et encadre les temps périscolaires de la convivialité et de la garderie du soir.

III- PRATIQUE

↳ **Horaires** : Ces horaires visent à respecter au mieux le rythme des enfants et à prolonger le temps de matinée où se déroulent les apprentissages fondamentaux.

	Maternelle	Elémentaire
Matin	8 h 20 – **11 h 30** (au lieu de 11 h 25)	8 h 20 – 11 h 35
Après-midi	13 h 30 – 16 h 20	13 h 30 – 16 h 30

A noter :
- Les élèves de maternelle peuvent arriver jusqu'à 8 h 35.
- **L'accueil des enseignants ne se fait que 10 minutes avant l'heure du début des cours. La surveillance n'est assurée que 15 minutes après la fin des cours.**

Les portails seront systématiquement fermés à clef en dehors des heures d'entrées et de sorties, pendant le temps scolaire.

↳ **Accueil périscolaire**

Garderie du matin et de midi : Elle est accessible à tous les enfants et fonctionnera dès le mardi 5 septembre le matin de 7 h 30 à 8 h 10 et le midi de 11 h 35 à 12 h 15 et se déroulera dans le bâtiment de la maternelle.

Garderie du soir : Elle aura lieu d**e 16 h 30 à 18 h 30 et 18 h le vendredi** dès le lundi 4 septembre, et se déroulera dans le bâtiment du primaire.

Salle de convivialité : Elle fonctionnera dès le lundi 4septembre. Elle aura lieu dans le bâtiment de la maternelle.

Cantine : Nous vous rappelons que ce service est municipal. Merci de vous adresser directement en mairie ou de consulter son site Internet.

↳ **Fournitures** : Cette année encore, pour les classes de la Grande Section au CM2, tout le matériel nécessaire aux apprentissages a été commandé par l'établissement. Les frais correspondants aux « consommables » apparaîtront sur la facture des contributions familiales (25 € pour les élémentaires dont 15 € de fichiers pour les CP-CE1 et 6 € pour les GS). La liste du matériel qu'il vous reste à fournir est jointe à ce courrier. Vous pourrez également la trouver sur le site Internet de l'école.

↳ **Klassly :** Nous continuerons d'utiliser encore cette application qui permet d'échanger avec les familles et de vous transmettre des informations concernant la classe de votre enfant. Vous recevrez à la rentrée toutes les informations pour vous connecter.

↳ **EcoleDirecte** : Cette application est celle utilisée pour toutes les communications de la direction. Vous y trouverez également les certificats de scolarité et les factures. En cas de difficulté de connexion ou de perte de codes, merci d'en informer rapidement le chef d'établissement.

Dans l'attente de partager une nouvelle année scolaire, recevez, chers parents, nos sincères salutations.

Marjolaine FOUREY et Stéphanie COGOLI

Chefs d'établissement